



Un projet plus humain

La municipalité a présenté aux Saint-Elmois son projet d'aménagement du port. Principal souci : préserver l'âme du quartier.

Saint-Elme est un port de pêche. A ce titre, il n'est pas géré par le Syndicat mixte des ports du Levant mais par le Conseil général (CG). Ce dernier a présenté un projet de rénovation qui était loin de faire l'unanimité chez les Saint-Elmois. Aussi, Raphaële Leguen, première adjointe au maire, a présenté le 18 septembre dernier un projet alternatif, fruit d'un long travail de concertation avec tous les acteurs de la vie du quartier. En effet, la ville a pris en compte l'avis, large, de tous les résidents et usagers du port de St Elme. « Ce projet est la synthèse de vos attentes.

Nous avons essayé de respecter vos volontés » assurait la première adjointe. Le point fort de cette synthèse est qu'il va définitivement régler le problème des amas de positionnements et leurs effluves malodorantes. « On préconise deux courants d'eau à l'entrée du port et un canal qui permettra la circulation permanente des eaux ». Le projet du CG prévoyait deux parkings (à la place de la plagette et au milieu du port), ainsi que la construction d'un bâtiment de deux étages. « A la place, nous avons prévu des locaux respectant la typologie des lieux. Un bâtiment de plain-pied avec un local pour les pêcheurs, un autre pour les plongeurs et deux pergolas ».

La plagette avait disparu au profit d'un parking. « A côté de la base nautique, on pourrait créer une plage grâce à un 2^{ème} enrochement. Les familles pourront toujours venir à Saint-Elme se baigner. La plagette actuelle sera remplacée par un quai qui respecte l'arrondi du rivage, lui redonnant sa forme initiale ».

Question stationnement, le projet propose 80 places, contre 55 actuellement. « Moins de parkings certes, mais c'est notre choix. La proximité du parking des Sablettes l'a motivé. Des places seront réservées aux riverains, pêcheurs, plongeurs, sauveteurs en mer et usagers de la base nautique ». Par ailleurs, la municipalité a souhaité

Entre pêche et plaisance, le port de Saint-Elme attire les amoureux de tranquillité

Respecter le cachet du petit port

encourager le travail des associations nautiques avec la création de locaux en prolongement du club nautique. Enfin, le sentier du littoral sera créé entre Saint-Elme et Saint-Asile et, tout au bout du port, sera réalisée la capitainerie dans un style phare sur pilotis qui hébergera la Société nautique de sauvetage en mer. Cette synthèse fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal du 26 octobre. Il s'ensuivra, durant une période de 3 semaines, une nouvelle concertation de l'ensemble des acteurs et partenaires à la fin du mois de novembre prochain. ●

nion s'est tenue les 16 et 17 septembre en présence d'un représentant du réseau Mistral. Ce projet avait été retenu parmi d'autres, par l'adjoint de quartier, Alain Lopez, avec ceux du carrefour des 4 chemins (Gavet) et de l'avenue St-Georges. D'autres propositions fort intéressantes dans le secteur sud sont d'ores et déjà transmises aux services concernés pour étude de faisabilité.

LES PLAINES

Les bandes cyclables Avenue Renoir

Grâce à la volonté d'aboutir du Conseiller général de Canton sud, Gilles Vincent, de l'adjoint des quartiers sud, Alain Lopez, et du Président du CIL La Seyne Ouest et Sud, Jean-Claude Bardelli, les travaux sur les bandes cyclables vont bon train avenue Renoir. Ils permettront une meilleure intégration des cyclistes sur la voie de roulement réservée aux automobilistes. Merci donc à ceux qui ont pris cette décision protégeant par là-même la vie de nos concitoyens.

LES MOUÏSSÈQUES

Résidents mécontents

En dépit de leurs plaintes, les résidents de la cité HLM des Mouïssèques sont toujours importunés par le stationnement anarchique des résidents alentour. Par ailleurs, la signalétique routière n'est pas adaptée à la nouvelle configuration de la circulation : la zone 30 de Porte marine n'a toujours pas été étendue à la traversée de la cité HLM. La poursuite de programmes immobiliers alentour rend d'autant plus nécessaire cet aménagement.

S.P